

DECLARATION DES PERFORMANCES

DoP4011-1



(1) Produit type : **Bois de structure classé à section rectangulaire**

(2) Référence du lot : cf. BL ou facture

(3) usage : **Bois apte à un usage en construction et pour la fabrication de ponts**

(4) Fabricant : **SCIERIE MOULIN SAS**

ZA DE VILLE BP 3

43220 DUNIERES

(6) Système d'évaluation et de la vérification de la constance des performances : **2+**

(7) Spécification technique harmonisée : **EN 14081-1 + A1:2011** Organisme notifié : **FCBA 0380**

(9) Performances déclarées :

Performances déclarées bois non traité	Essence (Code essence)	Classe de résistance mécanique NF EN 1912 NF EN 338 :2016	D'après classe visuelle NF B52-001-1 :2011	Classe de durabilité naturelle EN 350-2 :1994 (Si non traité)	Réaction au feu NF EN 13501-1 +A1 :2013	Résistance au feu EN 13501-2 :2016	Emission de substances dangereuses
	Sapin-Epicéa (WPCA)	C24	ST-II	4F; SH _{HY} ; SH _A ; S _T	D-S2, d0	NPD	NPD
	Sapin-Epicéa (WPCA)	C18	ST-III	4F; SH _{HY} ; SH _A ; S _T		NPD	NPD
	Douglas (WPCA)	C24	ST-II	3-4F; SH _Y ; S _A ; D _L ; S _T ; S _{MA}		NPD	NPD
	Douglas (WPCA)	C18	ST-III	3-4F; SH _Y ; S _A ; D _L ; S _T ; S _{MA}		NPD	NPD

Performances déclarées en cas de bois traités	En cas de traitement par produit de préservation EN 15228:2009 Cf. désignation des articles sur Facture/BL	
	Type de traitement et de produit de préservation	Par trempage SARPALO 860
	Classe de pénétration	NP1
	Valeur critique de rétention	5 gr/m ²
	Agents biologiques visés	Pourriture cubique, capricornes, lyctus, vrillettes, termites

Performances déclarées en cas de bois traités	En cas de traitement par produit de préservation EN 15228:2009 Cf. désignation des articles sur Facture/BL	
	Type de traitement et de produit de préservation	Par autoclave KORASIT KS2 Vert
	Classe de pénétration	NP1
	Valeur critique de rétention	12.1 kg/m ³
	Agents biologiques visés	Pourriture cubique, capricornes, lyctus, vrillettes, termites

DECLARATION DES PERFORMANCES

DoP4011-1

L'organisme notifié réalise la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du Contrôle de la Production en Usine. En conséquence, le certificat n° 0380-CPR-4011 est délivré à l'entreprise désignée au point 4.

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées, point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Pour le fabricant, et en son nom par Monsieur MAURICE MOULIN, Président Directeur Général de l'entreprise.
Dunieres, le 10/12/2024

Signature et cachet de l'entreprise

SCIERIE MOULIN
ZA DE VILLE
43220 DUNIERES
TEL. : 04 71 01 70 00

Instructions d'utilisation concernant les bois traités :

- Les bois traités contiennent des agents biocides
- Lors de l'usinage des bois traités (sciage ou ponçage), respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle relatives aux poussières de bois.
- Porter des gants pour manipuler le bois.
- Le bois traité doit être mis au rebut de manière responsable et/ou retraité par une entreprise agréementée.
- Le bois traité avec SARPALO 860 ou KORASIT KS2 est réservé aux applications sans contact direct avec les denrées alimentaires et les éléments pour animaux
- Le bois traité avec SARPALO 860 ou KORASIT KS2 ne peut être destiné à la fabrication de meubles et de structures de jeux.
- Le bois traité avec SARPALO 860 contient du propiconazole, et de la perméthrine pour une protection vis-à-vis des insectes à larves xylophages, termites et pourritures cubique, fibreuse.
- Le bois traité avec SARPALO 860 est employable pour une utilisation intérieure et extérieure hors contact avec le sol. (dans le cadre des classes d'emploi 2 et 3.1 selon la norme EN335-2)
- * Pour une utilisation en Classe 3.1 par trempage avec SARPALO 860, conformément à la norme NF-50-105-3 (octobre 2014), les produits en bois et à base de bois ne resteront pas humides pendant de longues périodes. L'eau ne s'accumulera pas. Cela peut être rendu possible, par exemple, grâce à l'utilisation de finitions entretenues et adéquates, ou grâce à une conception adaptée ou une orientation des éléments permettant à l'eau de s'écouler ou autorisant un séchage rapide.
- Le bois traité avec KORASIT KS2 contient du carbonate de cuivre basique et des ammoniums propionates pour une protection vis-à-vis des champignons lignivores (basidiomycètes et pourriture molle) et contre des insectes à larves xylophages (capricorne, vrillette, lyctus) et les termites.
- Le bois traité avec KORASIT KS2 est employable dans les classes d'emploi 1, 2, 3 et 4 selon EN 335-2 à la fois pour des bois de construction, mais aussi pour des bois non portants (par exemple des habillages en bois) et pour du bois utilisé en horticulture et jardinage (par exemple clôtures, palissades, piquets).

-
- Les anciennes versions des DoP sont disponibles sur demande.